



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports**

Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF)



**DOSSIER DE PRESSE
VIABILITÉ HIVERNALE 2024 - 2025**

Le dispositif de viabilité hivernale mis en place par la Direction des routes d'Île-de-France

Chaque année, la Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF) met en place un dispositif spécifique pour gérer les conditions météorologiques particulières de l'hiver (neige, verglas) pouvant impacter le réseau routier national francilien non concédé dont elle est le gestionnaire : on parle alors de « viabilité hivernale » (VH).

Cette période exceptionnelle s'étend du lundi 18 novembre 2024 au lundi 17 mars 2025. Elle peut être reconduite si les conditions climatiques l'exigent.

Les moyens opérationnels mis en place dans ce cadre sont répartis au sein des 4 arrondissements de gestion et de l'exploitation de la route (Nord, Sud, Est, Ouest) qui se composent au total de près d'une vingtaine de centres d'entretien et d'intervention (CEI) de la route positionnés le long de l'ensemble du réseau routier national d'Île-de-France. Dans chaque centre, le responsable d'intervention viabilité hivernale a la charge localement de déclencher la mise en œuvre des moyens de salage et de déneigement adaptés à la situation, d'après les prévisions météorologiques à sa disposition et les remontées d'information issues du terrain par les équipes sur l'évolution de l'état des routes.

Pour traiter l'ensemble du réseau en période hivernale, qui représente environ 1 200 km d'autoroutes et des routes nationales, les moyens suivants sont mis en œuvre :

LA VIABILITÉ HIVERNALE EN CHIFFRES CLÉS



Plus de 13 000 tonnes de sel en stock avec une moyenne de 4 000 tonnes répandues sur la période hivernale



Plus de 60 circuits de traitement sur le réseau de la DiRIF



74 engins de service hivernal répartis dans les centres d'entretien et d'intervention



Près de 600 agents mobilisables 24h/24 dont environ 160 agents d'intervention simultanément



Le dispositif de la viabilité hivernale constitue une période charnière pour la DiRIF. C'est une organisation d'ampleur qui demande à la fois un vrai savoir-faire technique et une grande mobilisation des services de la DiRIF dont l'engagement est total.

Si les phénomènes hivernaux sont généralement de courte durée en Île-de-France, ils ont des conséquences qui peuvent rapidement impacter la capacité des Franciliens de se déplacer, en particulier sur le réseau routier national. Il était donc essentiel pour la DiRIF de se doter d'une organisation solide et capable de faire face à toutes les situations, pour garantir à la fois la sécurité des usagers sur le réseau mais également celle de nos propres agents mobilisés dans leur mission de service public.

Mais nous n'agissons pas seuls ! Notre dispositif de viabilité hivernale s'inscrit également dans le cadre du plan Neige Verglas en Île-de-France (PNVIF) piloté par la Préfecture de police qui assure une prise de décisions coordonnée entre l'ensemble des acteurs franciliens de la mobilité (gestionnaires de voirie, exploitants de transports publics, forces et l'ordre etc...), notamment en cas de crise !

Jacques SALHI
Directeur régional et interdépartemental adjoint de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France
Directeur des routes d'Île-de-France



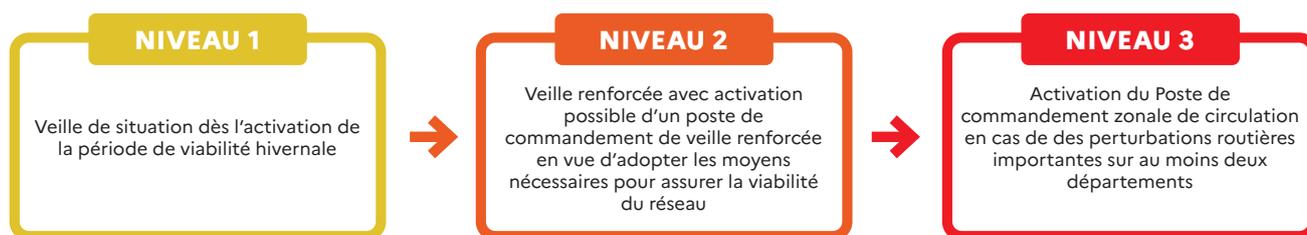
Le cadre de l'organisation de la viabilité hivernale : le Plan Neige Verglas en Île-de-France (PNVIF)

L'organisation de la DiRIF en période de viabilité hivernale s'inscrit dans le cadre régional du Plan Neige Verglas Île-de-France (PNVIF). Ce document décrit l'organisation mise en place à l'échelle de l'Île-de-France par la préfecture de police de Paris pour coordonner l'ensemble des acteurs de la route (DiRIF, départements, communes, sociétés concessionnaires d'autoroutes etc...) impliqués dans la gestion des crises liées à la neige et au verglas.

Le PNVIF a pour principaux objectifs de prévenir les conséquences d'un épisode de neige ou de verglas sur les principaux axes d'Île-de-France, d'éviter le blocage en pleine voie de nombreux usagers en maîtrisant la gestion du trafic poids lourds et de coordonner l'assistance et le secours aux usagers qui seraient bloqués.

Le PNVIF hiérarchise les axes routiers par rapport à leur fragilité à la neige et au verglas, en fonction de leur importance en termes de volume de circulation (axes majeurs), ainsi que de leur importance économique ou stratégique (desserte des aéroports par exemple). Il s'agit ainsi de la RN118, l'A6, l'A1, l'A86, l'A13, l'A4, l'A15, l'A12, la RN104, l'A3 et l'A10.

Le PNVIF prévoit trois niveaux d'activation :



Le passage d'un niveau à un autre est décidé par le Préfet, Secrétaire général de la zone de défense et de sécurité de Paris (SGZDS), sur proposition d'un comité des experts constitué notamment de la DiRIF et de Météo France.

Le rôle de la DiRIF est :

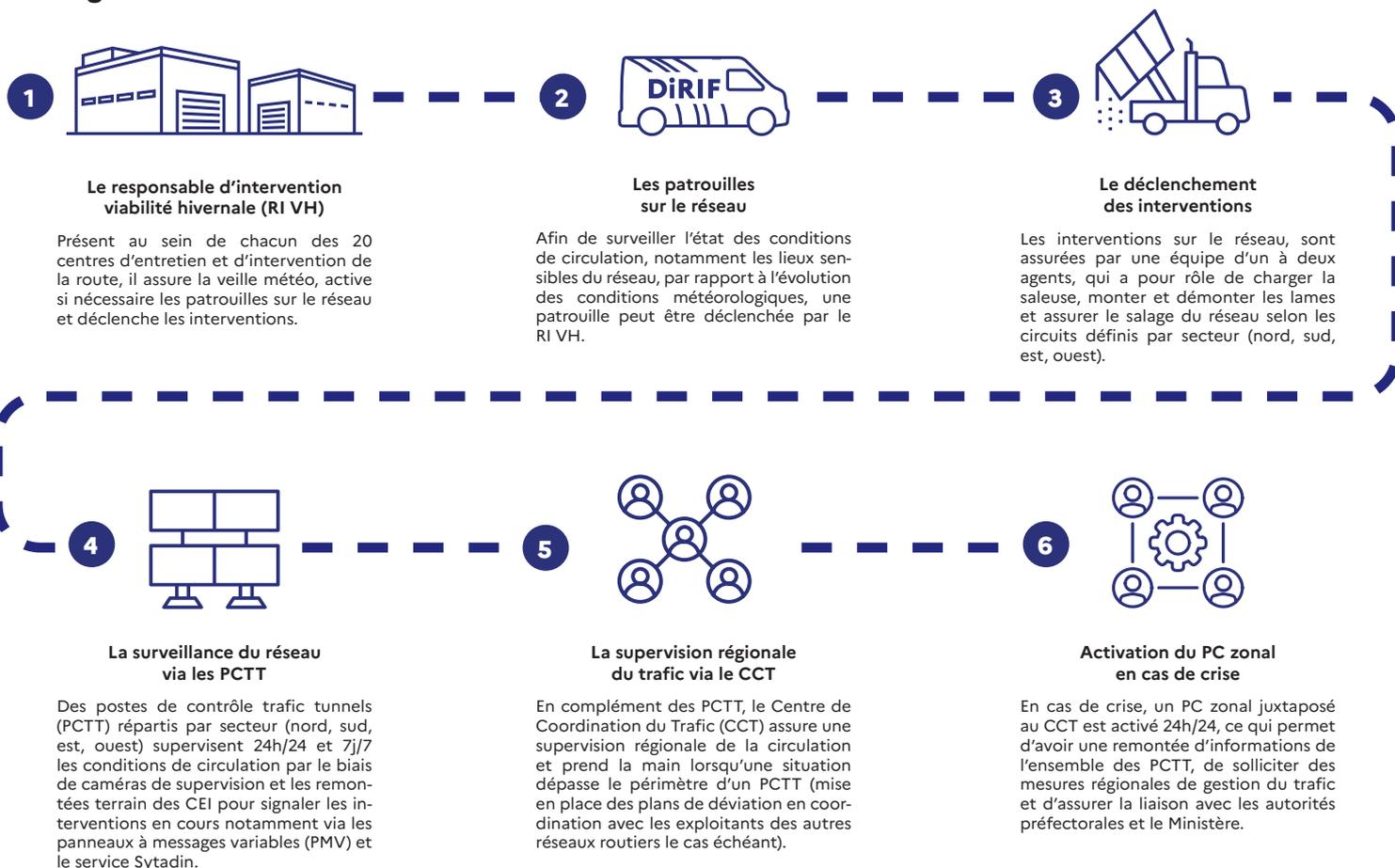
- d'activer son poste de commandement zonal (CPZ) à Créteil à partir du niveau 2 ou 3,
- de conseiller la préfecture de la zone de défense sur les mesures de gestion de trafic à mettre en place, de piloter leur mise en œuvre et de coordonner l'action des exploitants routiers,
- d'informer les usagers de la route, notamment grâce aux panneaux à messages variables (PVM) situés sur son réseau et au service Sytadin d'information du trafic routier en temps réel,
- d'appuyer les forces de l'ordre sur le terrain pour la gestion des poids lourds et la fermeture préventive d'axes le cas échéant,
- d'assurer une veille renforcée et la remontée d'informations sur la situation du réseau et les éventuels usagers bloqués.

L'organisation de la DiRIF en matière de viabilité hivernale est ainsi conçue pour combiner des prises de décision et une action au plus près des conditions locales, avec un suivi et une coordination de l'activité au niveau régional, compte-tenu de l'interdépendance des réseaux.

La surveillance et mobilisation des équipes d'intervention

La viabilité hivernale mobilise près 600 agents de la DiRIF 24h/24 pour assurer la surveillance du réseau et l'organisation des interventions, qui peuvent mobiliser jusqu'à 160 agents simultanément sur le terrain.

L'organisation de la viabilité hivernale au sein de la DiRIF



Zoom sur l'importance de la veille météorologique en période hivernale

Une salle météo centralisée est activée au sein de la DiRIF à partir du niveau 2 du PNVIF. Un « permanent » météo est ainsi mobilisé pour suivre les conditions météorologiques. Pour se faire, il s'appuie sur plusieurs outils :

- Les prévisions et informations de Météo France sur l'Île-de-France (avec un bulletin établi tous les jours vers 16h),

- Les informations issues de la soixantaine de stations météo installées par la DiRIF,
- Une liaison directe avec l'ensemble des responsables d'interventions et des patrouilleurs des centres présents sur le terrain et avec les opérateurs du PCTT.

Sur cette base, son rôle est ensuite d'évaluer la situation en continu sur le réseau et d'alerter en cas de dégradation significative des prévisions météo pouvant impacter le trafic. Sa présence est donc indispensable !



Pour superviser les actions de terrain menées en cas de crise routière hivernale et pour centraliser les prises de décision stratégiques, nous activons en cas de crise le PC zonal de Créteil. Ce PC s'appuie sur les compétences de cadres de la DiRIF, sur des agents formés à l'analyse des phénomènes météorologiques, et sur l'expérience des agents du CCT et des PCTT.

En tant que bras armé de la Préfecture de Police dans le champs des infrastructures routières, le PC zonal doit être le reflet du professionnalisme de la DiRIF. Ses objectifs : remonter des informations fiables aux autorités et aux usagers via Sytadin, 1077, les Panneaux à messages variable et élaborer les stratégies de gestion du trafic à mettre en oeuvre (fermetures préventives d'axes, priorisation des actions de salage etc...).

Pierre-Baptiste DELPUECH
Chef du service du trafic et des tunnels



La viabilité hivernale en images



PCTT de Nanterre



CCT à Créteil l'Echât



Les PCTT hébergent les postes de commandement des Compagnies républicaines de sécurité autoroutière (CRS-A) qui interviennent en lien avec la DiRIF depuis chacun de ces sites. Une complémentarité indispensable pour garantir la sécurité des usagers de la route !



Stock de sel du CEI d'Orsay



Stock de sel du CEI d'Orsay - Préparation de la saleuse



Salage en cours



Salage en cours



La DiRIF a mis en place une soixantaine de « stations météo » sur son réseau. Il s'agit de capteurs placés sous la chaussée qui permettent de mesurer la température de la route et les conditions météorologiques extérieures. Leur utilisation sert d'outil d'aide au déclenchement des interventions sur le terrain.

Le traitement de la neige et du verglas sur le réseau de la DiRIF

Grâce à une surveillance accrue du réseau organisée à différents niveaux, la DiRIF décide ensuite du traitement le plus adapté à la situation, en fonction du type de précipitation et de l'état de la chaussée. On distingue ainsi deux grands types de traitement des routes : préventif avant l'apparition du phénomène et curatif pendant le phénomène.

L'intervention préventive

Quand les prévisions météo annoncent des phénomènes hivernaux, les équipes de la DiRIF interviennent pour saler les autoroutes et routes nationales sur lesquelles ces phénomènes sont prévus. Il s'agit de traiter l'épisode avant son apparition, pour empêcher ou retarder la formation de verglas sur la chaussée, ou pour empêcher que la neige ne tienne sur la chaussée. La technique utilisée est l'épandage de sel ou de saumure (mélange d'eau et de sel) sur les chaussées, en veillant à adapter le dosage en fonction de la situation.



L'objectif est ainsi de limiter les situations où le traitement curatif est nécessaire, en intervenant juste avant l'événement météorologique, et si possible avant les heures de pointe de circulation.

L'intervention curative

Lorsque l'épisode neigeux est en cours ou en cas de verglas épais en formation, on recourt à des techniques curatives :

Pour la neige : une fois la neige tombée, elle est raclée et évacuée avec des lames de déneigement installées sur les camions. Le plus souvent, un salage complémentaire permet de traiter la neige résiduelle. Le déneigement ne peut être réalisé qu'une fois la neige tombée : il faut attendre que la neige soit tombée pour déneiger ! Il faut également que les itinéraires soient dégagés pour que les engins de déneigement puissent circuler et évacuer la neige à une vitesse comprise entre 30 et 50 km/h.



Pour le verglas qui correspond à la congélation de l'eau préexistante : un mélange de sel et de saumure (bouillie de sel) permet de le traiter en fine couche (2 à 3 mm). L'action de salage est répétée si l'épaisseur de la glace augmente, mais saler ne sert plus à rien quand la couche de verglas est trop épaisse ou quand la température est trop basse.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le sel ne déneige pas ! Au-delà d'une couche de neige peu épaisse, la seule technique efficace est d'évacuer la neige une fois qu'elle est tombée. Le sel ne fait pas fondre la neige qui tombe ou qui est déjà présente sur la chaussée !

L'action du sel n'est ni immédiate, ni définitive. L'utilisateur doit donc toujours rester très vigilant lors d'un épisode hivernal, même après traitement de la route par les équipes de la DiRIF !

Le traitement de la neige et du verglas sur le réseau de la DiRIF

Quels produits sont utilisés pour le salage?

Pour le traitement des routes, le sel s'utilise sous différentes formes :

- le sel (chlorure de sodium) permet de faire fondre la glace en abaissant le point de congélation ;
- la saumure : il s'agit d'une eau saturée en sel (mélange d'eau et de sel) fabriquée dans les centres d'entretien et d'intervention stockée dans des cuves adaptées ;
- la bouillie de sel : ce mélange de sel et de saumure est efficace sur des températures très basses (jusqu'à -12 °C).

Le dosage en sel et en saumure est adapté à la situation de chaque route traitée.



Concilier salage et protection de l'environnement

Si le sel est un produit naturel, il a néanmoins un impact sur l'environnement.

La DiRIF s'attache à trouver un point d'équilibre entre limitation de la dégradation des conditions de circulation et quantité de produits déversés.

Les pratiques de salage sont strictement adaptées aux besoins, le sel épandu est ainsi très fortement

dilué avant d'atteindre les milieux naturels. Les aires de stockage de sel sont également adaptées de façon à limiter les fuites et le ruissellement.



La DiRIF a choisi de mettre l'accent sur la formation des agents ainsi que de l'encadrement afin que toute la chaîne hiérarchique soit la mieux préparée possible.

Des séances de formation VH sont ainsi organisées chaque année à l'approche de cette période pour permettre non seulement de faciliter la prise de décisions selon les différents scénarios rencontrés mais également de sensibiliser les agents d'intervention aux impacts environnementaux liés à l'utilisation du sel.



Jean-François TARISTAS
Chef de la mission
de la politique et des moyens
de l'exploitation

Les conseils de circulation

Quand les conditions climatiques hivernales rendent les routes difficilement praticables et particulièrement dangereuses, pour éviter tout accident ou de rester bloqué sur un axe, mieux vaut être informé et préparé !



Limitez vos déplacements et privilégiez les transports en commun

- Vérifiez l'état du réseau de transports en commun régional sur [l'application mobile d'Île-de-France Mobilités](#)



Contrôlez l'état de votre véhicule

- Niveaux (huile, liquide de lave-glace)
- État et pression des pneus
- Éclairage
- Chauffage et ventilation
- Batterie



Soyez bien équipés

- Gilets haute visibilité et triangle de visualisation
- Chaînes ou équipements spéciaux
- Raclette
- Vêtements chauds
- Eau et nourriture

LES BONS RÉFLEXES POUR CIRCULER EN HIVER



Préparez votre itinéraire

- Consultez les prévisions météorologiques
- Vérifiez les conditions de circulation sur [sytaadin](#) et sur [bison futé](#)



Adaptez votre conduite

- Réduisez votre vitesse
- Augmentez les distances de sécurité
- Évitez les manœuvres brutales
- Ne dépassez pas les engins de salage et de déneigement et facilitez leur passage



Si la route est bloquée

- Sur route, garez-vous sur le bas-côté
- Sur autoroute, ne stationnez pas sur la bande d'arrêt d'urgence, mais restez sur la file de droite, sauf indication contraire des services d'intervention ou des panneaux à messages variables
- Tenez-vous informé (radio 107.7 Île-de-France)



Les conditions hivernales difficiles, comme la neige ou le verglas, affectent la circulation des poids-lourds, qui sont souvent bloqués en raison de leur poids et de leur taille. Ce blocage peut interrompre le passage des engins de déneigement et aggraver la situation. Pour éviter cela, il peut être décidé d'interdire la circulation des poids-lourds à des endroits spécifiques lorsque les prévisions météorologiques le justifient et en accord avec les autorités préfectorales.

Classement national des perturbations hivernales

C1	CONDUITE NORMALE	Absence de dangers ou de difficultés spécifiques à l'hiver sur la chaussée
C2	CONDUITE DÉLICATE	<p>Les conditions de conduite peuvent être dégradées ou incertaines. Des traces de neige ou de verglas peuvent être présentes, mais la route demeure praticable.</p> <p>Pour garantir un niveau de sécurité satisfaisant, les conducteurs doivent faire preuve d'une prudence accrue, ce qui implique de réduire volontairement leur vitesse. Néanmoins, la circulation des véhicules est possible sans équipements hivernaux spécifiques.</p>
C3	CONDUITE DIFFICILE	<p>La praticabilité de la voie est incertaine. Des équipements hivernaux appropriés (pneus hiver ou chaînes à neige) sont nécessaires voire indispensables pour progresser.</p> <p>On constate une route fortement touchée par la neige et devenue impraticable sans équipement spécifique avec de la neige importante généralisée ou du verglas.</p>
C4	CONDUITE IMPOSSIBLE	Progression impossible avec un véhicule courant, même équipé de chaînes à neige. On constate des congères, coulées de neige et neige importante généralisée ou des pluies verglaçantes et du verglas généralisé.

L'information aux usagers

La diffusion de l'information vers l'utilisateur se fait par plusieurs canaux de communication : les panneaux à messages variables (PMV) sur le réseau routier et le service Sytadin d'information en temps réel des usagers sur les conditions de circulation routière en Île-de-France.

Les panneaux à messages variables (PMV)

Le réseau de la DiRIF est actuellement équipé de 405 panneaux à messages variables, souvent placés en amont des échangeurs pour pouvoir proposer des choix d'itinéraires aux usagers en cas de perturbations de la circulation sur le réseau.

La plupart des informations diffusées sur les PMV (temps de parcours notamment) sont générées automatiquement à partir d'algorithmes analysant les données de trafic en temps réel. Les événements tels que les bouchons, les accidents et les pannes de véhicules peuvent, quant à eux, être détectés automatiquement par les outils intelligents (capteurs sous la chaussée, réseau de caméras de supervision, etc.) ; toutefois l'information est vérifiée et qualifiée par un opérateur avant d'être diffusée sur les PMV. A noter qu'il est également possible de programmer des messages spécifiques avec des conseils ou des prescriptions, par exemple en cas d'intempéries, de pic de pollution, ou encore pour prévenir des travaux la nuit.



Le service Sytadin

Le service Sytadin est consultable via www.sytadin.fr, en application mobile. Les alertes sont également relayées sur le compte X [@syttadin](https://twitter.com/sytadin). Il propose plusieurs fonctionnalités aux usagers pour les aider dans leurs déplacements sur les autoroutes et routes du réseau routier structurant d'Île-de-France :



La **carte du réseau montrant les conditions de circulation en temps réel** avec le cumul de bouchon indiqué en km, provenant directement des capteurs implantés sur le réseau routier, des équipes d'intervention, des caméras et des données fournies par les véhicules en circulation,

- Les **alertes « Flash »** sur les événements générant des perturbations sur la circulation, avec le type d'événement (incident, panne, accident, chantier, etc.), sa localisation, son origine, sa description, ses impacts sur la circulation et la durée prévisible des perturbations lorsque cela est possible ;
- Une **information prévisionnelle**, avec notamment les fermetures de routes prévues sur les 7 nuits à venir ainsi que les prévisions de Bison Futé ;
- Un **espace dédié aux informations personnalisées par l'utilisateur** : temps de parcours actualisé et alertes sur les itinéraires enregistrés, panneaux à messages variables favoris ;
- Un **accès facilité au flux de la radio 107.7 Île-de-France**, partenaire officiel de la DiRIF depuis 2021.

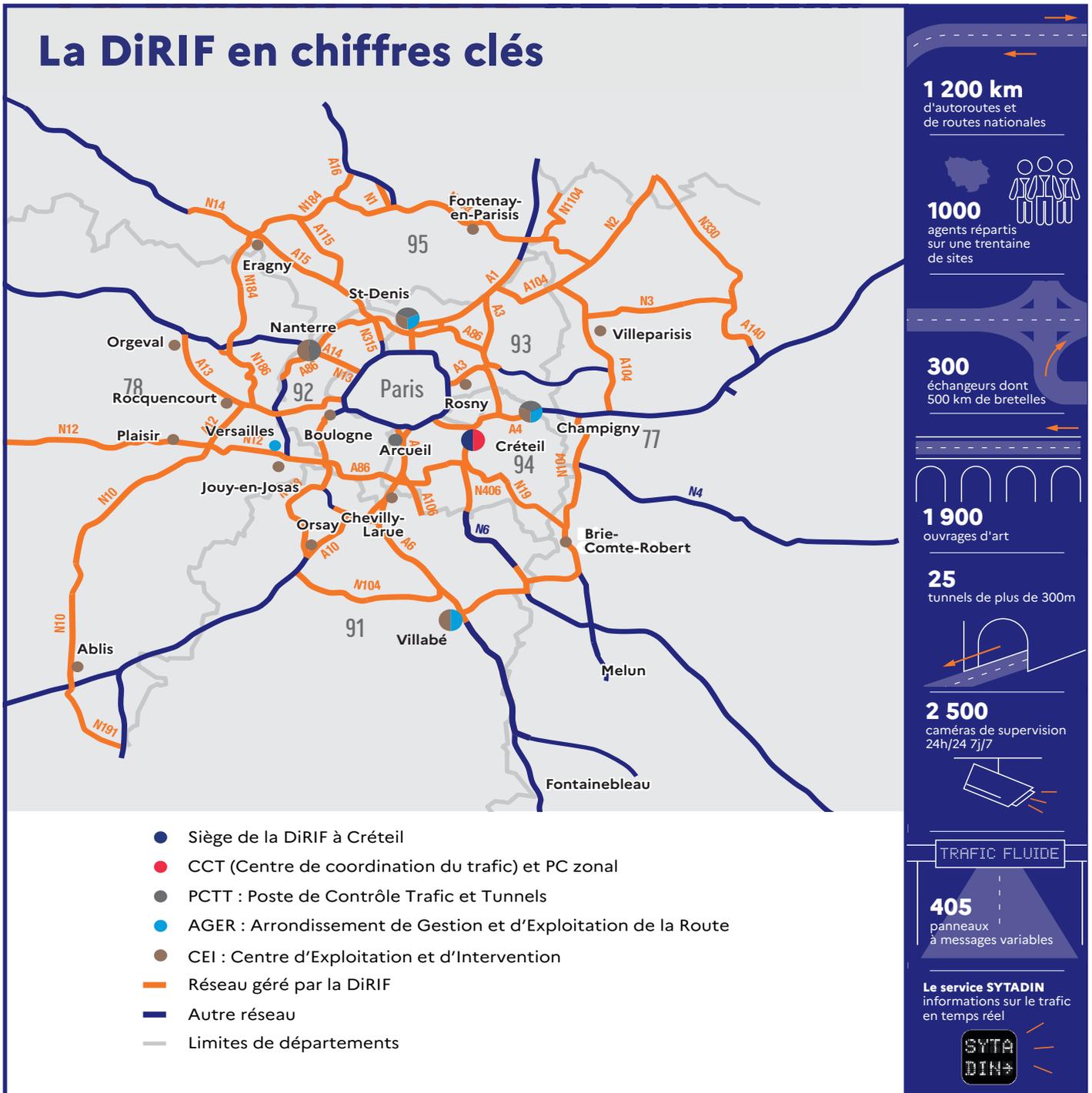
Pour en savoir plus, consultez les plaquettes institutionnelles de la DiRIF sur la gestion de la circulation et la sécurité des tunnels ici :

www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/plaquettes-institutionnelles-a1678.html



La Direction des routes d'Île-de-France

Service déconcentré du Ministère du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation placé sous l'autorité du préfet d'Île-de-France, préfet de Paris, au sein de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DRIEAT), la direction des routes d'Île-de-France (DiRIF) assure l'entretien, l'exploitation et la modernisation du réseau routier national francilien non concédé. Elle compte près de 1000 agents répartis sur une trentaine de sites en Île-de-France.



Contact Presse

Hélène Lambert, Directrice de la communication

✉ : contactmedias.dirif@developpement-durable.gouv.fr ☎ : 06 61 55 47 49



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF)
15-17 rue Olof Palme, 94046 CRETEIL cedex

www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr



Certificat N°A 1607-9001

Dépôt légal : Novembre 2024

ISBN : 978-2-11-172989-6